bâtiment basse consommation

BBC

manuel BBC

utilisateur

Conseils aux usagers acquéreurs **d'un logement BBC**

Gestion des parties communes 5

Murs, cloisons, doublage, plafond, plancher 7

Menuiseries et fermetures 8

Chauffage électrique 9

Affichage des consommations 9

Chauffage gaz 10

Ventilation – rafraîchissement 11

Plomberie – eau chaude sanitaire 13

Revêtement sols et murs 14

Équipements 15

Éclairage – multimédia 16

Un peu **d'histoire**

Vous avez fait l'acquisition d'un logement neuf dans une résidence faisant l'objet de l'attribution du Label Bâtiment Basse Consommation (Label BBC).
Le présent document, joint en annexe du "Guide de votre appartement", vous sera d'un précieux recours pour optimiser l'utilisation, l'entretien et la maintenance de votre logement et de votre immeuble, ainsi que des installations qui s'y rapportent.
Il vient compléter ou modifier ce guide pour les aspects spécifiques à ce label, relatifs à la performance énergétique de l'immeuble dans lequel se trouve votre logement.
Il a été réalisé par la Fédération des promoteurs immobiliers de France (FPI) avec le concours des membres du Groupement Industrie Promotion (GIP) et des associations QUALITEL et PROMOTELEC.

Le Grenelle de l'Environnement

Partant du constat que la France traversait une crise climatique et écologique de grande ampleur, le gouvernement français a initié le Grenelle de l'Environnement dès le mois de mai 2007.
Le Grenelle de l'Environnement a réuni pour la première fois l'État et les représentants de la société civile afin de définir une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

La Loi Grenelle 1

Face à l'urgence d'agir contre la dégradation de l'état de notre planète, la loi de programmation relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'Environnement dite "loi Grenelle 1" a été promulguée le 3 août 2009.
Elle propose, à travers 57 articles, des mesures touchant les secteurs de l'énergie et du bâtiment, des transports, de la biodiversité et des milieux naturels, de la gouvernance et enfin des risques pour l'environnement et la santé.
Elle entend favoriser et accélérer la prise en compte de ces nouveaux défis par tous les acteurs, afin de garantir à la société et à l'économie un fonctionnement durable, et de préserver sur la durée le pouvoir d'achat des Français.
La loi Grenelle 1 reprend fidèlement les engagements du Grenelle.

La Loi Grenelle 2

Promulguée le 12 juillet 2010, la loi portant engagement national pour l'environnement dite"Grenelle 2", correspond à la mise en application d'une partie des engagements du Grenelle de l' Environnement.
Les 248 articles qui composent cet important texte de loi déclinent des mesures dans six chantiers majeurs : Bâtiments et urbanisme, Transports, Énergie, Biodiversité, Risques santé, Gouvernance.

Le Label BBC

Le label BBC est un ensemble d'exigences à respecter pour que le bâtiment, dans son ensemble, ne dépasse pas un **niveau de consommation théorique maximal**.

Ce niveau théorique maximal de consommation a été fixé à **50 kWhep/m²/an** en moyenne en France. Il est exprimé en énergie primaire (compris celle nécessaire à la fabrication et au transport de l'énergie que vous utilisez sur place) et est modulé en fonction de certains paramètres, notamment liés à l'altitude et à la zone climatique dans laquelle est situé le bâtiment.

Au moment de la conception, les plans et documents descriptifs de l'immeuble sont examinés par un **organisme habilité par l'État** à délivrer le label, afin de vérifier si le futur bâtiment est en mesure de respecter le niveau maximal de consommation à ne pas dépasser.

Une vérification est faite sur le bâtiment achevé, le label n'étant validé définitivement qu'après qu'un test de **perméabilité à l'air du bâti** ait été réalisé.

Il s'agit donc bien d'un calcul théorique, à l'échelle du bâtiment, qui ne prend pas en compte les consommations liées aux équipements ménagers (électroménager, hi-fi, informatique…) ni les besoins et usages des utilisateurs qui leur sont propres (éclairage intérieur prolongé, chauffage excessif, douches fréquentes ou prolongées ,cuisson des repas, …).

En effet, les consommations théoriques sont basées sur des scenarii d'occupation type. Si votre utilisation en diffère sensiblement, la consommation globale sera bien évidemment supérieure à l'estimation.

Certes, le bâtiment consomme, mais le premier "consommateur d'énergie" demeure son utilisateur. Il appartient à ce dernier de veiller à utiliser le bâtiment de manière rationnelle par rapport aux objectifs.

Par exemple, la température prise en compte pour le chauffage est de 19°. Si vous vivez dans un environnement intérieur de 20°, ce degré supplémentaire vous coûtera de 5 à 10 % de plus sur votre facture.

Gestion des parties communes

	conseils d'utilisation	conseils d'entretien
Terrasse végétalisée	Une terrasse végétalisée a un caractère esthétique et isolant : son but est de renforcer l'inertie et l'isolation thermique du bâtiment. Elle est inaccessible aux habitants.	Sous la responsabilité du syndicat de copropriété, une terrasse végétalisée nécessite un entretien très limité. Le syndic de copropriété choisit l'entreprise et le paysagiste pour l'entretien des végétaux et le réglage de l'éventuel arrosage automatique.
Panneaux photovoltaïques	Votre immeuble est un Bâtiment Basse Consommation. Cela signifie tout d'abord que ses besoins énergétiques, (froid, chaleur eau chaude sanitaire et éclairage) sont définis de manière très limitée. Dans certains cas une partie de l'énergie électrique consommée par la copropriété est produite sur place au moyen d'une installation de production d'énergie dite "renouvelable". L'installation la plus couramment adaptée au bâtiment est composée de panneaux photovoltaïques. Son principe est simple : Le rayonnement du soleil est converti en courant continu par des modules photovoltaïques disposés en toiture du bâtiment. Ces modules peuvent se présenter sous plusieurs formes : • Des cellules souples intégrées au revêtement d'étanchéité. • Des panneaux rigides fixés parallèlement à la toiture. • Des panneaux rigides posés sur des châssis métalliques inclinés pour améliorer leur rendement énergétique. Le courant produit par les modules est acheminé par des câbles électriques vers un onduleur qui transforme ce courant continu en courant alternatif, utilisable dans le bâtiment. Cet onduleur est disposé, soit dans un local technique intérieur, soit en toiture à l'extérieur. Le courant peut ensuite être consommé par l'immeuble, ou être réinjecté sur le réseau EDF, si un contrat d'achat d'électricité a été souscrit.	La durée de vie des panneaux est de l'ordre de 20 ans. En fin de vie ces derniers peuvent être collectés gratuitement par l'association PV Cycle qui prend en charge leur recyclage. La maintenance de l'installation photovoltaïque doit être assurée une fois par an par une entreprise d'électricité certifiée QualiPV : **www.qualit-enr.org/quailipv** Cette dernière devant vérifier le câblage de l'installation et l'état de fonctionnement de l'onduleur et des différents organes de protection. De plus, un nettoyage des modules devra être prévu une à deux fois par an lorsque les modules sont disposés à plat ou à faible pente, afin d'éviter un encrassement. L'encrassement des modules entraîne une baisse de rendement. En règle générale, un onduleur a une durée de vie comprise entre 7 et 10 ans. Son remplacement peut être pris en charge par le fabricant lorsqu'une extension de garantie est souscrite auprès de ce dernier. L'onduleur doit faire l'objet d'un examen régulier de la part d'un électricien qualifié.

Gestion des parties communes

	conseils d'utilisation	conseils d'entretien
Ascenseurs	Les machines sont de plus en plus performantes pour une consommation qui diminue grâce aux progrès réalisés sur les moteurs et les organes de commande. Dans certains cas, les machines récupèrent une partie de l'énergie qu'elles consomment lors de leur fonctionnement pour alimenter les parties communes. De toute façon, il est préférable d'utiliser les escaliers pour les déplacements courts, surtout dans le sens de la descente.	Un contrat d'entretien doit être souscrit par le syndicat de la copropriété. Ce contrat définit notamment les conditions d'intervention en cas de panne, d'entretien préventif et de remplacement des pièces défectueuses. Un entretien approprié maintient les performances de votre appareil.
	Éviter le blocage intempestif des portes lors des déménagements ou emménagements, cela peut endommager et mettre en panne votre ascenseur.	Pensez à installer une bâche de protection pour les parois de la cabine pendant cette période de fort trafic.
	L'utilisation de lampes à LED pour l'éclairage de la cabine réduit considérablement la consommation globale de l'ascenseur.	
Chauffage collectif	Dans certains cas, le chauffage est centralisé et assuré par une chaufferie générale propre à l'immeuble ou à un groupe d'immeubles.	L'entretien de ces installations est assuré par des professionnels compétents sous la responsabilité du gestionnaire des équipements communs.

Murs, Cloisons, Doublage, Plafond, Plancher

	conseils d'utilisation	conseils d'entretien
Isolation	Votre logement a été isolé et réalisé avec méthode pour être étanche à l'air. L'isolant thermique, acoustique et de protection contre le feu, est intégré dans les murs de votre logement BBC (murs extérieurs, cloisons, toiture…). Pour maintenir l'étanchéité optimale et la performance, il est totalement déconseillé de percer les parois en contact avec l'extérieur (murs périphériques, planchers et plafonds, rez-de-chaussée et dernier étage). Dans le cas d'une couverture traditionnelle (tuile, ardoise…), il a été mis en place une barrière de pénétration de l'air.	Les isolants sont des matériaux pérennes qui ne nécessitent pas d'entretien. Si ceux-ci sont altérés (suite à des chocs, des infiltrations d'eau, des fuites…), il est important de procéder aux réparations nécessaires pour leur restituer leurs caractéristiques initiales et ainsi garder intacte la performance globale de votre logement. Dans certains cas ces réparations peuvent être effectuées avec des mousses adaptées.
Fixation des appareils	D'une manière générale, il est conseillé de favoriser les fixations par collage plutôt que par percement. Si le percement est inévitable, il faut le faire avec des fixations traversant jusqu'au gros oeuvre et calfeutrer cette ouverture de manière à retrouver l'étanchéité initiale. Pour ce faire on peut utiliser des chevilles chimiques et/ou des injections de mousse adaptée. Pour des aménagements d'équipement importants ou toute modification du cloisonnement, il est vivement conseillé de faire appel à des professionnels compétents.	Pensez à vérifier périodiquement le bon état des fixations des appareils pesants.
Peinture	Les produits employés offrent toute garantie sanitaire et environnementale indispensable à la qualité de l'air ambiant grâce à leur finition extrait sec sans solvant ni formaldéhydes. Les différentes finitions : mat ou satiné apportent également un confort et un bien-être dans votre logement. Ces produits sont fabriqués et garantis pour de nombreuses années.	Ils demandent peu d'entretien : aspiration et de temps en temps passage d'un linge humide bien essoré.

Menuiseries et fermetures

	conseils d'utilisation	conseils d'entretien
Portes et bloc-portes	La porte d'entrée de votre logement est équipée d'un joint périphérique. Il faut vérifier que la protection plastique adhésive est bien retirée, pour assurer une bonne étanchéité à l'air et l'isolation requise. Il ne faut pas modifier les caractéristiques de la menuiserie (percements, blindages rapportés…).	Cette porte ne nécessite pas d'entretien particulier. Néanmoins, il ne faut pas peindre, coller ou ôter les joints. Vérifier que la jonction de la porte avec son bâti est bien jointive ; dans le cas contraire, demander à un professionnel de procéder au réglage des paumelles, de manière à optimiser l'étanchéité du bloc-porte et permettre une isolation optimale avec l'extérieur de l'appartement.
Menuiseries extérieures	Les fenêtres et portes-fenêtres sont des éléments déterminants du confort thermique de votre logement. Elles permettent naturellement d'assurer son aération. Il est cependant conseillé d'en limiter l'ouverture à 10 minutes maximum par jour de manière à éviter les pertes d'énergie.	Utiliser une graisse non acide (sinon risque de corrosion des crémones). Dans certains cas, les galets de manoeuvre et les paumelles ont besoin aussi d'être graissés pour éviter des difficultés de manoeuvre.
Volets roulants	**En été :** sur les façades exposées au soleil, baissez les volets roulants quand il fait chaud de manière à limiter les apports caloriques. **En hiver :** par temps ensoleillé, ouvrez les volets sur les façades exposées au soleil afin de bénéficier de son apport de chaleur gratuit. En cas de motorisation radio, il n'y a pas de câblage entre le moteur de volet roulant et le point de commande. Celui-ci peut donc être positionné où vous le souhaitez dans la pièce (à l'entrée, à côté de la fenêtre, à différentes hauteurs du sol, etc.) Donner une impulsion sur le point de commande mural ou la télécommande pour lancer le mouvement du volet roulant. Pour une sécurité de fonctionnement, après plus de 4 minutes de marche continue, les moteurs s'arrêtent afin d'éviter toute surchauffe (sécurité thermique). La manoeuvre fonctionnera à nouveau après quelques minutes de repos. Ne pas obturer les entrées d'air (menuiserie ou volets roulants). Tout percement est également à proscrire.	Il n'y a pas d'entretien particulier pour les moteurs automatiques. Le nettoyage des commandes murales ou télécommandes doit être fait avec un chiffon doux (jamais d'eau ni de produits détergents ou acides). La durée de vie des piles des télécommandes est de 3 ans en usage normal.

Chauffage électrique

conseils d'utilisation	conseils d'entretien
Ce type de chauffage est généralement assuré par la mise en place de panneaux muraux (panneaux rayonnants ou radiants) ou de réseaux de câbles chauffants installés dans les planchers ou les plafonds. Il est formellement déconseillé de couvrir les panneaux muraux. Il est conseillé de ne pas surchauffer les pièces pour éviter un inconfort.	Le nettoyage des panneaux doit être fait conformément à la notice du fabricant. Il convient d'en vérifier régulièrement le bon accrochage et le fonctionnement des organes de régulation.

Affichage des consommations

conseils d'utilisation	conseils d'entretien
L'affichage des consommations n'est pas une obligation dans les bâtiments BBC. Cependant avoir un afficheur est un plus qui permet de mesurer les consommations, les gérer pour réduire la facture énergétique. Si votre logement est équipé d'un système de comptage et d'affichage des consommations : Vous pourrez relever sur le compteur général la consommation globale du logement et la répartition de vos consommations poste par poste (chauffage, prises de courant, éclairage, eau chaude sanitaire, ventilation…). Il sera dans certains cas possible de consulter ces informations directement depuis un smart phone ou à distance avec un accès internet.	Vérifier régulièrement le bon fonctionnement de votre afficheur.

Chauffage gaz

conseils d'utilisation

Votre installation est équipée d'une chaudière gaz qui utilise la technologie dite à condensation, cette dernière est fondée sur la récupération de la chaleur des gaz de combustion.

Grâce à ce principe, la chaudière consomme moins d'énergie et contribue à réduire les émissions de CO^2 de votre foyer.

La chaudière à condensation fournit à la fois le chauffage central et l'eau chaude sanitaire.

L'installation et la première mise en fonctionnement de l'appareil ont été effectuées par un professionnel qualifié responsable de la conformité de l'installation et de la mise en fonctionnement selon la réglementation en vigueur.

Une régulation pour plus de confort : la chaudière est associée à un thermostat d'ambiance. Vous pourrez ainsi programmer la température de votre intérieur selon vos envies de confort et les périodes d'occupation de votre logement.

conseils d'entretien

Une manipulation des organes de régulation (robinet thermostatique) est conseillée de temps en temps pour éviter qu'ils ne se bloquent.

Assurez-vous que le manuel d'entretien est rangé à proximité de l'appareil afin de pouvoir vous y référer ultérieurement. Lisez et respectez ses consignes afin de garantir que votre appareil fonctionne de manière efficace.

Les chaudières alimentées par des combustibles gazeux font obligatoirement l'objet d'un entretien annuel.

L'entretien doit être effectué par une personne remplissant les conditions de qualification professionnelle prévues.

Cet entretien est aussi indispensable pour le maintien du rendement de la chaudière.

De même, les réparations de l'appareil ainsi que tout réglage concernant le gaz, doivent être réalisés par un professionnel qualifié.

Ventilation — rafraîchissement

	conseils d'utilisation	conseils d'entretien

Votre appartement est équipé d'une Ventilation Mécanique (VMC) type SIMPLE FLUX :

voir "guide de votre appartement".

Votre appartement est équipé d'une Ventilation Mécanique (VMC) type DOUBLE FLUX :

La ventilation double flux concilie qualité d'air intérieur dans tout le logement et économies d'énergie.

Elle assure le renouvellement d'air dans votre logement par l'insufflation de l'air neuf dans les pièces de vie (chambres, salon…) et par l'extraction de l'air vicié dans les pièces humides (cuisine, salle de bains, WC).

Le système double flux ne comprend pas d'entrée d'air en façade, ce qui lui confère l'avantage d'apporter au logement un total confort acoustique.

La ventilation double flux filtre l'air entrant et maintient un air sain à l'intérieur du logement.

La présence d'un échangeur de chaleur permet de récupérer les calories contenues dans l'air extrait et ainsi de chauffer l'air entrant.

Plusieurs systèmes de double flux existent, qui se différencient au niveau de l'échangeur thermique.

Le double flux statique : le logement est équipé d'un échangeur statique haut rendement à plaques, permettant le préchauffage de l'air insufflé par récupération des calories sur l'air extrait.

Le double flux thermodynamique : le logement est équipé d'un échangeur thermodynamique à détente directe, (pompe à chaleur) permettant le préchauffage et le rafraîchissement de l'air insufflé.

Voir la notice du fabricant. Le système de ventilation double flux ne peut conserver son efficacité et ses caractéristiques que s'il est entretenu régulièrement.

En particulier, les filtres doivent être nettoyés ou remplacés régulièrement.

Le nettoyage des bouches d'extraction doit être effectué une à deux fois par an.

Ventilation — rafraîchissement

	conseils d'utilisation	conseils d'entretien
Ventilation double flux et chauffage	Votre logement est équipé d'un système de ventilation double flux statique ou thermodynamique, qui préchauffe l'air neuf avant de l'insuffler dans les pièces de vie. Pour apporter le complément de chauffage l'hiver, un module de chauffage est intégré dans le faux plafond, sur le réseau d'insufflation de l'air neuf. Grâce aux thermostats situés dans les pièces de vie (séjour, chambres…) vous avez la possibilité d'ajuster et de contrôler les températures indépendamment dans chaque pièce. Chaque bouche d'insufflation située dans les pièces de vie, est reliée au module de chauffage par l'intermédiaire d'une gaine, et équipée soit d'une batterie électrique, soit d'une batterie à eau chaude. Chaque batterie est pilotée par un thermostat.	Nettoyage des filtres situés dans le caisson échangeur : une à deux fois par an, selon l'encrassement. Voir la notice du fabricant. Le système ne peut conserver son efficacité et ses caractéristiques que s'il est entretenu régulièrement.
Ventilation et Production d'eau chaude sanitaire par système thermodynamique	Votre logement est équipé d'un système assurant la ventilation et la gestion de l'eau chaude sanitaire. Le renouvellement d'air du logement est assuré mécaniquement par extraction de l'air vicié dans la cuisine et les sanitaires. Le chauffe-eau thermodynamique est raccordé sur l'air extrait et récupère l'énergie contenue dans l'air vicié pour chauffer l'eau contenue dans le ballon de stockage, par l'intermédiaire d'une pompe à chaleur. L'air extrait de votre logement devient une source d'énergie. Votre ventilation est réglée de manière à assurer une qualité d'air intérieur optimale. Il n'est donc pas nécessaire d'ouvrir les fenêtres. En revanche, il est proscrit d'en obturer les bouches. Éviter de positionner un placard devant une bouche d'aération (porte ou aménagement intérieur).	Voir la notice du fabricant. Le système ne peut conserver son efficacité et ses caractéristiques que s'il est entretenu régulièrement. Nettoyage des bouches d'extraction une à deux fois par an. Remplacement du filtre tous les ans.

Plomberie eau chaude sanitaire

	conseils d'utilisation	conseils d'entretien

Sanitaire robinetterie

Vos WC sont équipés de réservoirs à boutons poussoirs à double commande 3/6 litres pour la chasse d'eau.

Utilisez de préférence la chasse de 3 litres.

Les mitigeurs thermostatiques permettent d'éviter les surconsommations d'énergie et d'eau.
Les utiliser au 1er cran du levier à l'ouverture équivaut à une économie potentielle de 50 % d'eau.

De préférence, utilisez les douchettes à débit réduit Pour le lavage des mains ou tout besoin ponctuel d'eau, utilisez de préférence l'eau froide pour éviter de solliciter inutilement la chaudière ou le ballon de production.

Il est recommandé de réaliser un entretien régulier des robinetteries.

Il est notamment fourni avec chaque robinetterie une notice de montage et démontage des organes mobiles qui peuvent nécessiter un entretien.

Entretien de surface : la surface des robinetteries chromées doit être entretenue régulièrement de façon à éviter les dépôts de calcaire et traces sur la surface visible. Pour ce faire il est recommandé d'utiliser un chiffon doux et du savon non abrasif régulièrement pour éviter les dépôts. Si malgré un entretien régulier le calcaire parvient à s'incruster, il est vivement recommandé de n'utiliser que les produits d'entretien à base d'acide citrique.
Il est à noter que l'entretien des installations sanitaires est recommandé par la loi (Art. 18 des règlements sanitaires départementaux), et que la fréquence des entretiens à réaliser est fonction de la qualité de l'eau (teneur en calcaire) mais aussi de l'utilisation qui est faite de la robinetterie.

Revêtement sols et murs

	conseils d'utilisation	conseils d'entretien
Carrelage	Veiller à ne pas faire tomber d'objets lourds, car les sols carrelés résistent modérément aux chocs.	Entretenir régulièrement son carrelage de sol pour le maintenir propre et éviter ainsi l'encrassement. L'opération de lavage sera toujours précédée d'un balayage ou d'une aspiration. Le lavage sera réalisé à la serpillière humidifiée à l'eau claire dans laquelle on pourra ajouter quelques gouttes de produit de vaisselle ou du vinaigre blanc. Utiliser un dégraissant désinfectant alcalin pour l'élimination des salissures grasses.
PVC	Éviter les chutes d'objets pouvant endommager le revêtement. L'entretien est un moyen de préserver la performance technique des revêtements de sols afin d'obtenir le niveau d'hygiène attendu et conserver leurs qualités esthétiques et visuelles.	**Entretien manuel :** Balayage à sec (bandeaux ou gazes jetables en microfibres) **Entretien mécanique :** Aspiration **Détachage :** Utiliser de l'essence F ou du white spirit sur un chiffon blanc, puis rincer. Proscrire les tampons abrasifs.
Parquet	Les parquets finis usine offrent toute garantie sanitaire et environnementale indispensable à la qualité de l'air ambiant grâce à leur finition extrait sec sans solvant ni formaldéhydes.	
Joint périphérique	Un joint entre mur et sol a été réalisé, visant à améliorer l'étanchéité à l'air et à l'eau de votre logement.	La pérennité de ce joint ne nécessite qu'un entretien manuel simple à l'eau et au détergent non acide.

Équipements

	conseils d'utilisation	conseils d'entretien
Équipement	Ces consommations ne sont pas comptabilisées dans le calcul de référence du label BBC. En revanche, il convient d'y veiller également dans la mesure où elles peuvent augmenter considérablement le montant de la facture.	Un entretien régulier favorise le maintien des performances des équipements.
Électroménager	**Réfrigérateur — Congélateur :** Éloigner les appareils froids de toute source de chaleur. Mettre une bouteille d'eau dans le réfrigérateur/ congélateur s'il est vide (l'eau gardant le froid bien mieux que l'air). Ne pas couvrir et nettoyer la grille d'évacuation de la chaleur des réfrigérateurs. Laisser les aliments refroidir avant de les mettre au réfrigérateur ou le congélateur. Éviter de surcharger les appareils.	**Froid :** Refermer toujours la porte du réfrigérateur et du congélateur. Dégivrer régulièrement le réfrigérateur. Favoriser un appareil à dégivrage automatique.
	Four et Table de cuisson : Couvrir les récipients lors de la cuisson. Adapter la taille de la casserole au foyer de la table de cuisson/ cuisinière. Utiliser tant que possible la chaleur résiduelle de la plaque pour finaliser la cuisson.	**Cuisson :** Nettoyer régulièrement.
	Lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge : Bon dosage de la lessive : choisir de préférence des appareils auto-dosants. Choisir idéalement des produits raccordables à l'eau chaude. Privilégier les lavages en basse température. Privilégier les programmes "éco" des appareils. Éteindre les appareils après utilisation : ne pas garder en mode veille. Faire tourner uniquement lorsque les appareils sont remplis, et de préférence pendant les heures creuses. Les sèche-linge à évacuation sont fortement déconseillés : préférer les sèche-linge à condensation. Éviter de surcharger les appareils. En général, tenez compte de l'étiquette énergie dans vos critères d'achat.	**Lave-vaisselle :** Nettoyer régulièrement le filtre. **Lave-linge :** Nettoyer régulièrement le filtre. **Sèche-linge :** Nettoyage du condenseur. Favoriser un appareil à auto-nettoyage du condenseur.

Éclairage — multimédia

	conseils d'utilisation	conseils d'entretien
Éclairage	Le poste éclairage représente 15 % de la consommation électrique spécifique (hors chauffage et eau chaude sanitaire) du logement. Il est donc un point d'attention particulier pour l'amélioration des consommations. Pour optimiser l'éclairage il est conseillé de coupler des lampes efficaces (à économie d'énergie, fluorescents ou leds) à un système de commande automatique ou de variation d'éclairage améliorant aussi votre confort. Ces systèmes permettront d'allumer la lumière quand il y a nécessité (présence de mouvement, luminosité naturelle trop faible…) et de l'éteindre automatiquement. Cependant il est toujours possible de forcer l'allumage ou l'extinction en cas de besoin.	Ces équipements ont une durée de vie la plupart du temps très longue. Ils ne nécessitent aucun entretien particulier.
Multimédia	Éteignez les appareils plutôt que de les laisser en mode veille. Fermez les programmes sur internet afin de libérer du débit sur votre installation.	Respectez les notices d'entretien des appareils.